

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### TIP TOP HARDENER E-40

Date de révision: 26.10.2021

Code du produit: 00156-0026

Page 1 de 11

#### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

##### 1.1. Identificateur de produit

TIP TOP HARDENER E-40

##### Art.-No.

517 8009, 525 1067, 525 1068, 525 1069, 525 1122, 525 1123, 525 1139, 525 1146

##### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

##### Utilisation de la substance/du mélange

agent de durcissement

##### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

##### Fabricant

Société: REMA TIP TOP AG  
Rue: Gruber Strasse 65  
Lieu: D-85586 Poing  
Téléphone: +49 (0) 8121 / 707 - 100  
Service responsable: Responsable pour l'établissement de la fiche de données de sécurité:  
sds@gbk-ingelheim.de

##### Fournisseur

Société: Rema Tip Top Vulc-Material AG  
Rue: Birmensdorferstrasse 30  
Lieu: CH 8902 Urdorf  
Téléphone: +41 (0) 44 / 735 8282  
Téléfax: +41 (0) 44 / 7358299  
e-mail: automotive@rema-tiptop.ch / industrie@rema-tiptop.ch

##### 1.4. Numéro d'appel d'urgence:

INTERNATIONAL: +49 - (0) 6132 - 84463, GBK GmbH (24h - 7d/w - 365d/a)  
Numéro de téléphone d'appel d'urgence : Toxikologisches Informationszentrum,  
CH-8028 Zürich ++41(0)44-2515151, Notfallnummer 145

#### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

##### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

##### Règlement (CE) n° 1272/2008

Catégories de danger:

Liquide inflammable: Flam. Liq. 2

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique: STOT SE 3

Mentions de danger:

Liquide et vapeurs très inflammables.

Peut provoquer somnolence ou vertiges.

##### 2.2. Éléments d'étiquetage

##### Règlement (CE) n° 1272/2008

##### Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette

Acétate d'éthyle

##### Mention

Danger

##### d'avertissement:

##### Pictogrammes:



##### Mentions de danger

H225

Liquide et vapeurs très inflammables.

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### TIP TOP HARDENER E-40

Date de révision: 26.10.2021

Code du produit: 00156-0026

Page 2 de 11

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

#### Conseils de prudence

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P233 Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

P240 Mise à la terre et liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.

P243 Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau ou se doucher.

#### Étiquetage particulier de certains mélanges

EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

EUH204 Contient des isocyanates. Peut produire une réaction allergique.

#### 2.3. Autres dangers

Conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH), ce produit ne contient aucune substance PBT / vPvB.

Le mélange ne contient pas de substances inscrites sur la liste établie conformément à l'article 59, paragraphe 1, de REACH comme ayant des propriétés perturbant le système endocrinien, ou n'est pas reconnu comme ayant des propriétés perturbant le système endocrinien conformément aux critères définis dans le Règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou le Règlement (UE) 2018/605 de la Commission. Des vapeurs peuvent former un mélange explosif avec l'air.

### RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

#### 3.2. Mélanges

##### Caractérisation chimique

Préparation avec phosphorothiolate dans acétate d'éthyle

##### Composants dangereux

N° CAS	Substance			Quantité
	N° CE	N° Index	N° REACH	
	Classification SGH			
141-78-6	Acétate d'éthyle			< 75 %
	205-500-4	607-022-00-5	01-2119475103-46	
	Flam. Liq. 2, Eye Irrit. 2, STOT SE 3; H225 H319 H336 EUH066			
4151-51-3	Phosphorothiolate de tris-(p-isocyanatophényle)			< 30 %
	223-981-9		01-2119948848-16	
	Acute Tox. 4; H302			

Texte des phrases H et EUH: voir paragraphe 16.

##### Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA

N° CAS	N° CE	Substance	Quantité
141-78-6	205-500-4	Acétate d'éthyle	< 75 %
		dermique: DL50 = > 18000 mg/kg; par voie orale: DL50 = 5620 mg/kg	
4151-51-3	223-981-9	Phosphorothiolate de tris-(p-isocyanatophényle)	< 30 %
		par voie orale: ATE = 500 mg/kg	

### RUBRIQUE 4: Premiers secours

#### 4.1. Description des premiers secours

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### TIP TOP HARDENER E-40

Date de révision: 26.10.2021

Code du produit: 00156-0026

Page 3 de 11

#### Indications générales

- Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.
- En cas de douleurs persistantes, appeler un médecin.
- Eloigner de la zone de danger les personnes contaminées par le produit et les étendre.

#### Après inhalation

- Se rendre immédiatement à l'air libre en cas d'inhalation des vapeurs.
- En cas de malaise, conduire le malade auprès d'un médecin.

#### Après contact avec la peau

- Laver au savon avec une grande quantité d'eau.
- En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

#### Après contact avec les yeux

- Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes.
- Traitement chez un ophtalmologiste.

#### Après ingestion

- Ne pas faire vomir.
- Rincer la bouche.
- Appeler aussitôt un médecin.
- Il faut que la décision de faire ou de ne pas faire vomir soit prise par le médecin.

#### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

- Peut provoquer somnolence ou vertiges.
- L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

#### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

- Traitement symptomatique.

### RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

#### 5.1. Moyens d'extinction

##### Moyens d'extinction appropriés

- Mousse, gaz carbonique (CO<sub>2</sub>), poudre chimique, eau pulvérisée.

##### Moyens d'extinction inappropriés

- Jet d'eau.

#### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

- Pendant l'incendie, il peut se produire: chlorocarbures, Acide cyanhydrique (HCN), Isocyanates (NCO), Monoxyde de carbone, dioxyde de carbone, oxydes de phosphore, oxydes d'azote (NO<sub>x</sub>).

#### 5.3. Conseils aux pompiers

- Utiliser un appareil respiratoire autonome.
- Vêtement de protection.

#### Information supplémentaire

- Le mélange vapeur/air est explosif, même dans des récipients vides, non nettoyés.
- Refroidir les récipients menacés par vaporisation d'eau.
- Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations.
- Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

### RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

#### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

##### Remarques générales

- Veiller à assurer une aération suffisante.
- Mettre les personnes en sûreté.
- Tenir à l'écart des sources d'ignition.

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### TIP TOP HARDENER E-40

Date de révision: 26.10.2021

Code du produit: 00156-0026

Page 4 de 11

#### **Pour les non-secouristes**

Ne pas respirer les vapeurs.  
Eviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

#### **Pour les secouristes**

En cas de formation de vapeurs, utiliser un appareil respiratoire.  
Utiliser un vêtement de protection individuelle.

#### **6.2. Précautions pour la protection de l'environnement**

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.

#### **6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

##### **Pour la rétention**

Empêcher la propagation à la surface (par ex. à l'aide de digues ou de barrières anti-huile).

##### **Pour le nettoyage**

Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel).  
Collecter dans des récipients appropriés pour l'élimination.  
Ne pas fermer hermétiquement le récipient.  
La réaction avec de l'air humide et/ou de l'eau provoque, dans le récipient, une augmentation de pression due au dioxyde de carbone.

#### **6.4. Référence à d'autres rubriques**

Observer les prescriptions préventives (voir paragraphes 7 et 8).  
Informations concernant l'élimination : voir chapitre 13.

### **RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**

#### **7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

##### **Consignes pour une manipulation sans danger**

Conservé les conteneurs secs et hermétiquement fermés pour empêcher l'absorption d'humidité et la contamination.  
En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.  
Maintenir une ventilation et une extraction d'air convenables au poste de travail.  
Eviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

##### **Préventions des incendies et explosion**

Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition.  
Ne pas fumer.  
Eviter l'accumulation de charges électrostatiques.  
Utiliser exclusivement des appareils protégés contre les explosions.

#### **7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

##### **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage**

Garder les récipients bien fermés dans un endroit sec, frais et bien ventilé.  
Faire attention aux règles de la protection contre les explosions.

##### **Conseils pour le stockage en commun**

Incompatible avec:  
des amines, alcools, Des acides et des bases.

##### **Information supplémentaire sur les conditions de stockage**

Conservé à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux.

#### **7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

agent de durcissement

### **RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**

#### **8.1. Paramètres de contrôle**

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**TIP TOP HARDENER E-40**

Date de révision: 26.10.2021

Code du produit: 00156-0026

Page 5 de 11

**Valeurs limites d'exposition (VME/VLE; Suva, 1903.f)**

N° CAS	Substance	ppm	mg/m <sup>3</sup>	fib/ml	Catégorie	Origine
141-78-6	Acétate d'éthyle	200	730		VME 8 h	
		400	1460		VLE courte durée	

**8.2. Contrôles de l'exposition****Contrôles techniques appropriés**

Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits fermés.

**Mesures d'hygiène**

Ne pas inhaler les vapeurs.

Se laver les mains avant les pauses et immédiatement après manipulation du produit.

Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer.

Par la suite, traiter avec de la crème pour la peau.

Eviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

**Protection des yeux/du visage**

Lunettes avec protection latérale (protection contre les projections) ou lunettes assurant une protection complète des yeux (EN 166)

Flacon pour le rinçage oculaire avec de l'eau pure (EN 15154).

**Protection des mains**

Protection contre les projections:

Gants protecteurs à résistance chimique en nitrile, Epaisseur de la couche minimum 0,4 mm, Résistance à la pénétration (durée de port) > 10 minutes.

Gants protecteurs à résistance chimique en butyle, épaisseur de la couche minimum 0,7 mm, résistance à la pénétration (durée de port) > 60 minutes, par exemple gant protecteur <Butoject 898> de la société KCL ([www.kcl.de](http://www.kcl.de)).

La présente recommandation fait exclusivement référence à la compatibilité chimique et l'essai expérimental réalisé en conformité de la norme EN 374 sous conditions de laboratoire.

Les exigences peuvent varier en fonction de l'utilisation. D'où il est nécessaire d'observer en addition les recommandations du fabricant des gants protecteurs.

**Protection de la peau**

Vêtements de protection à manches longues (DIN EN ISO 6530)

**Protection respiratoire**

En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié (filtre à gaz du type A) (EN 14387).

**RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques****9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

L'état physique:	Liquide
Couleur:	Jaunâtre
Odeur:	odeur d'ester

pH-Valeur: n.d.

**Testé selon la méthode****Modification d'état**

Point de fusion/point de congélation: n.d.

Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition: env. 77 °C

Point de sublimation: n.a.

Point de ramollissement: n.d.

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**TIP TOP HARDENER E-40**

Date de révision: 26.10.2021

Code du produit: 00156-0026

Page 6 de 11

Point d'éclair: env. - 4 °C DIN 51755

**Inflammabilité**

solide/liquide: n.a.

gaz: n.a.

**Dangers d'explosion**

Le produit ne constitue aucun risque d'explosion, toutefois il est possible que des mélanges explosifs vapeur/air soient formés.

Limite inférieure d'explosivité: 2,2 vol. %

Limite supérieure d'explosivité: 11,5 vol. %

Température d'auto-inflammation: env. 460 °C

**Température d'inflammation spontanée**

solide: n.a.

gaz: n.a.

Température de décomposition: n.d.

**Propriétés comburantes**

Non oxyder.

Pression de vapeur: env. 97 hPa

(à 20 °C)

Densité (à 20 °C): env. 1 g/cm<sup>3</sup> DIN 53217

Densité apparente: n.a.

Hydrosolubilité: réagit avec l'eau

(à 20 °C)

**Solubilité dans d'autres solvants**

acétone, dichlorométhane: Miscible

Coefficient de partage n-octanol/eau: n.d.

Viscosité dynamique: env. 3 mPa·s DIN 53019

(à 20 °C)

Viscosité cinématique: n.d.

Durée d'écoulement: n.d.

Densité de vapeur relative: n.d.

Taux d'évaporation: n.d.

Épreuve de séparation du solvant: n.d.

Teneur en solvant: &lt; 75 %

**9.2. Autres informations**

Donnée non disponible

**RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité****10.1. Réactivité**

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

**10.2. Stabilité chimique**

Stable dans des conditions normales.

**10.3. Possibilité de réactions dangereuses**

La réaction avec de l'air humide et/ou de l'eau provoque, dans le récipient, une augmentation de pression due au dioxyde de carbone.

Réactions avec les acides forts et les alcalis.

Réagit au contact des alcools.

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### TIP TOP HARDENER E-40

Date de révision: 26.10.2021

Code du produit: 00156-0026

Page 7 de 11

Réagit au contact des amines.

#### **10.4. Conditions à éviter**

Ne pas surchauffer, afin d'éviter une décomposition thermique.  
Les mélanges air/vapeur sont explosifs en cas de chauffage intense.  
Le chauffage peut dégager des vapeurs qui peuvent s'enflammer.

#### **10.5. Matières incompatibles**

alcools, des amines, Des acides et des bases.

#### **10.6. Produits de décomposition dangereux**

Pas de produit de décomposition dangereux connus.  
Pendant l'incendie, il peut se produire:  
isocyanates, chlorocarbures, cyanure d'hydrogène (acide cyanhydrique), Monoxyde de carbone, dioxyde de carbone, oxydes de phosphore, oxydes d'azote (NOx).

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

### **11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008**

#### **Toxicité aiguë**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.  
DL50/orale/rat > 2000 mg/kg [OCDE 423]  
DL50/cutanée: Donnée non disponible.  
CL50/inhalatif: Donnée non disponible.

#### **ETAmél calculé**

ATE (orale) 1851,9 mg/kg

#### **Irritation et corrosivité**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.  
Irritation de la peau (lapin): Légèrement irritant. [OCDE 404]; N'est pas classée.  
Irritation des yeux (lapin): Légèrement irritant. [OCDE 405]; N'est pas classée.

#### **Effets sensibilisants**

Contient des isocyanates. Peut produire une réaction allergique.  
Sensibilisation de la peau (guinea pig): Négatif [OCDE 406]

#### **Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.  
Mutagénicité: N'est pas classée. [Test Ames: Négatif, OCDE 471]; [Test du micronoyau: Négatif, OCDE 487]

#### **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**

Peut provoquer somnolence ou vertiges. (Acétate d'éthyle)

#### **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**

L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

#### **Danger par aspiration**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### **Information supplémentaire référentes à des preuves**

La classification a été effectuée par calcul d'après de la Règlement (CE) No 1272/2008.

### **11.2. Informations sur les autres dangers**

#### **Propriétés perturbant le système endocrinien**

Donnée non disponible

#### **Autres informations**

L'évaporation des solvants peut provoquer une irritation des yeux et des muqueuses.

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

### **12.1. Toxicité**

CL50/Brachydanio rerio/96 h = Aucun effet toxique en solution saturée. [OCDE 203]  
CE50/Daphnia magna/48 h = Aucun effet toxique en solution saturée. [OCDE 202]

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### TIP TOP HARDENER E-40

Date de révision: 26.10.2021

Code du produit: 00156-0026

Page 8 de 11

Cl50/Scenedesmus subspicatus/72 h = Aucun effet toxique en solution saturée. [OCDE 201]

CE50/boue activée > 10000 mg/l [OCDE 209]

#### **12.2. Persistance et dégradabilité**

Difficilement biodégradable.

#### **12.3. Potentiel de bioaccumulation**

Donnée non disponible

#### **12.4. Mobilité dans le sol**

Donnée non disponible

#### **12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB**

Conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH), ce produit ne contient aucune substance PBT / vPvB.

#### **12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien**

Donnée non disponible

#### **12.7. Autres effets néfastes**

Pollue faiblement l'eau.

#### **Information supplémentaire**

Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

La transformation avec de l'eau en CO<sub>2</sub> et polyurée est forte favorisée par les soi-disantes anéantisateurs liquides (de l'ammoniac, de la soude ou des alcools, en combinaison avec des savonneux liquides).

Dans les systèmes aqueux, formation de polyurées insolubles et chimiquement inertes (inactives).

### RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

#### **13.1. Méthodes de traitement des déchets**

##### **Recommandations d'élimination**

Si possible, le recyclage est préférable à l'élimination ou l'incinération.

Peut être incinéré, si les réglementations locales le permettent.

##### **Code d'élimination des déchets - Produit (RS 814.610.1, OMoD)**

080409 Déchets provenant de la fabrication, de la formulation, de la distribution et de l'utilisation de produits de revêtement (peintures, vernis et émaux vitrifiés), de colles, de mastics et d'encre d'impression; Déchets provenant de la fabrication, de la formulation, de la distribution et de l'utilisation de colles et de mastics (y compris produits d'étanchéité); Déchets de colles et de mastics contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses; déchet spécial

##### **L'élimination des emballages contaminés**

Après utilisation, les emballages doivent être vidés le plus complètement possible; après nettoyage approprié, ils peuvent être réutilisés.

Les emballages non nettoyables doivent être éliminés de la même manière que le produit.

### RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

#### **Transport terrestre (ADR/RID)**

**14.1. Numéro ONU:** UN 1133

**14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:** Adhésifs

**14.3. Classe(s) de danger pour le transport:** 3

**14.4. Groupe d'emballage:** II

Étiquettes: 3



**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**TIP TOP HARDENER E-40**

Date de révision: 26.10.2021

Code du produit: 00156-0026

Page 9 de 11



Code de classement: F1  
Quantité limitée (LQ): 5 L / 30 kg  
Quantité exceptée: E2  
Catégorie de transport: 2  
N° danger: 33  
Code de restriction concernant les tunnels: D/E

**Transport fluvial (ADN)**

**14.1. Numéro ONU:** UN 1133  
**14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:** Adhésifs  
**14.3. Classe(s) de danger pour le transport:** 3  
**14.4. Groupe d'emballage:** II  
Étiquettes: 3



Code de classement: F1  
Quantité limitée (LQ): 5 L / 30 kg  
Quantité exceptée: E2

**Transport maritime (IMDG)**

**14.1. Numéro ONU:** UN 1133  
**14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:** Adhésives  
**14.3. Classe(s) de danger pour le transport:** 3  
**14.4. Groupe d'emballage:** II  
Étiquettes: 3



Marine polluant: No  
Quantité limitée (LQ): 5 L / 30 kg  
Quantité exceptée: E2  
EmS: F-E, S-D

**Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)**

**14.1. Numéro ONU:** UN 1133  
**14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:** Adhésives  
**14.3. Classe(s) de danger pour le transport:** 3  
**14.4. Groupe d'emballage:** II  
Étiquettes: 3

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### TIP TOP HARDENER E-40

Date de révision: 26.10.2021

Code du produit: 00156-0026

Page 10 de 11



Quantité limitée (LQ) (avion de ligne):	1 L
Passenger LQ:	Y341
Quantité exceptée:	E2
IATA-Instructions de conditionnement (avion de ligne):	353
IATA-Quantité maximale (avion de ligne):	5 L
IATA-Instructions de conditionnement (cargo):	364
IATA-Quantité maximale (cargo):	60 L

#### 14.5. Dangers pour l'environnement

DANGEREUX POUR  
L'ENVIRONNEMENT: Non

#### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielles et aux consignes de sécurité.

#### 14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Le transport est effectué seulement dans des récipients homologués et appropriés.

## RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

#### Informations réglementaires UE

Limites d'utilisation (REACH, annexe XVII):

Inscription 3

2004/42/CE (COV): < 75 %

Indications relatives à la directive  
2012/18/UE (SEVESO III): P5c LIQUIDES INFLAMMABLES

#### Législation nationale

Limitation d'emploi:

Tenir compte des restrictions prévues par l'ordonnance sur la protection des jeunes travailleurs, OLT 5 (RS 822.115). Les jeunes en formation professionnelle initiale ne peuvent travailler avec ce produit que si cela est prévu dans l'ordonnance de formation professionnelle pour atteindre les buts de formation et que si les conditions du plan de formation et les limites d'âge applicables soient respectées. Les jeunes qui ne suivent pas de formation professionnelle initiale ne peuvent pas travailler avec ce produit. Sont réputés jeunes gens les travailleurs des deux sexes âgés de moins de 18 ans.

Tenir compte des restrictions prévues par l'ordonnance sur la protection de la maternité (RS 822.111.52). Les femmes enceintes et les mères qui allaitent ne peuvent entrer en contact avec ce produit (cette substance / cette préparation) dans le cadre de leur travail que lorsque qu'il est établi sur la base d'une analyse de risques au sens de l'article 63 OLT 1 (RS 822.111) qu'aucune menace concrète pour la santé de la mère et de l'enfant n'est présente ou que celle-ci peut être exclue grâce à des mesures de protection appropriées.

### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pour cette matière, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

## RUBRIQUE 16: Autres informations

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### TIP TOP HARDENER E-40

Date de révision: 26.10.2021

Code du produit: 00156-0026

Page 11 de 11

#### Modifications

Cette fiche de données de sécurité comporte des modifications par rapport à la version précédente dans la (les) section(s): 1,2,6,7,11,12.

#### Abréviations et acronymes

ADR = Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par Route  
RID = Règlement concernant le transport international ferroviaire de marchandises dangereuses  
ADN = Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voie de navigation intérieure  
IMDG = International Maritime Code for Dangerous Goods  
IATA/ICAO = International Air Transport Association / International Civil Aviation Organization  
MARPOL = International Convention for the Prevention of Pollution from Ships  
IBC-Code = International Code for the Construction and Equipment of Ships Carrying Dangerous Chemicals in Bulk  
  
GHS = Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals  
REACH = Registration, Evaluation, Authorization and Restriction of Chemicals  
CAS = Chemical Abstract Service  
EN = European norm  
ISO = International Organization for Standardization  
DIN = Deutsche Industrie Norm  
PBT = Persistent Bioaccumulative and Toxic  
vPvB = Very Persistent and very Bio-accumulative  
LD = Lethal dose  
LC = Lethal concentration  
EC = Effect concentration  
IC = Median immobilisation concentration or median inhibitory concentration

#### Classification de mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

Classification	Procédure de classification
Flam. Liq. 2; H225	Sur la base des données de contrôle
STOT SE 3; H336	Méthode de calcul

#### Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)

H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.
EUH066	L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
EUH204	Contient des isocyanates. Peut produire une réaction allergique.

#### Information supplémentaire

Les indications des points 4-8 et 10-12, ne s'appliquent pas lors de l'utilisation et de l'emploi régulier du produit (voir renseignement sur l'utilisation), mais lors de la libération de quantités majeures en cas d'accidents ou d'irrégularités.

Ces renseignements ne décrivent que les exigences de sécurité du produit/des produits et s'appuient sur l'état actuel de nos connaissances.

Veuillez s'il vous plaît prendre en compte les conditions de livraison de la/des feuille/s d'instructions correspondantes.

Ils ne représentent pas de garantie de propriété du produit/des produits décrit/s au sens des règlements de garantie légaux.

(n.a. = non applicable; n.d. = non déterminé)

*(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)*